

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 19
présents : 17
votants : 17
Pour : 17

L'an deux mille vingt six le 28 mai

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Aurélien JEANTEAU, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

PRESENTS : MM JEANTEAU, PRINSAUD, DESMOULINS, DUSSAC, VEYRIRAS, WOITTER, FAURIE, PERRIN, CHAMPALOUX, Mmes DUBREUIL, DUBREIL, BARDOUX, KEBAILI, BREUIL, FAILLAT, ROY, ANDRES

ABSENTS : M. NEUVILLARD, Mme PRADOT

OBJET

Mme BARDOUX a été élue secrétaire de séance

Correspondant « Défense » et
« pandémie »

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un correspondant « Défense » et un correspondant « Pandémie ».

Monsieur le Maire rappelle que le correspondant « défense » est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires de son département pour les questions de défense et de relations armées-nation. Il sensibilise ses concitoyens aux questions de Défense. Le correspondant « pandémie » est le point de contact pour les partenaires extérieurs dans la conduite de la crise sur le territoire, il coordonne en interne la mise en œuvre des mesures prévues par le plan national pandémie et par le plan de continuité d'activités de la commune. Le référent pandémie est, en lien avec le maire, le responsable des actions au sein de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- Monsieur Aurélien JEANTEAU correspondant « défense » et correspondant « Pandémie »

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 29 mai 2026

Le Maire,

Aurélien JEANTEAU

